

PROCES VERBAL

CONSEIL d'ECOLE n°2 - année scolaire 2021-2022

École élémentaire Léon Blum - Longvic

Le conseil d'école s'est réuni le mardi 29 mars 2022 à l'école Léon Blum à 17h15.

Etaient présents :

- enseignantes : Mmes Antemi (en distanciel), Africano, Bertholomey, Card-Muller, Dalla Torre, Da Silva
- représentants des parents d'élèves : Mmes Fourneret, Mathelin, Moreau, Ribeiro, Simon
- mairie de Longvic : M. Goncalves - adjoint au maire, Mme Vielix - responsable du pôle éducation, M. Mignard – directeur de l'espace de loisirs Freinet, Mme Vasseur – directrice adjointe de l'espace de loisirs Freinet

Etaient excusées :

- Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale, circonscription de Chenôve : Mme Pasteur
- représentants des parents d'élèves : Mme Mathey

* * *

Ordre du jour :

1. effectif et prévision rentrée 2022/2023, ouverture de classe, inscription, admission rentrée 2022/2023
2. réhabilitation de l'école Léon Blum
3. évaluation d'école à titre expérimental
4. projets pédagogiques
5. bilan financier de la coopérative scolaire

* * *

La secrétaire de séance est Mme Fourneret, représentante des parents d'élèves

1. effectif et prévision rentrée 2022/2023, ouverture de classe, inscription, admission rentrée 2022/2023

au 29/03/22		Mme Antemi, déchargée le jeudi par M. Gomez	Mme Dalla Torre	Mme Card-Muller, complétée le lundi par Mme Pereira	Mme Bertholomey	Mme Africano
CP	19	19				
CE1	25		19	6		
CE2	25			16	9	
CM1	22				12	10
CM2	13					13
Ulis Mme Da Silva	12	3	3	3	3	0
	=116	22	22	25	24	23
moyenne par classe : 23,2 élèves/classe (avec Ulis) – 20,8 élèves/classe (hors Ulis)						

au 29/03/22	
CP	19
CE1	25
CE2	25
CM1	22
CM2	13
Ulis	12
	=116

actuellement
5 classes ordinaires

moyenne par classe :
élèves/classe (avec Ulis) - 23,2
élèves/classe (hors Ulis) - 20,8

prévision rentrée 2022	
CP	33
CE1	19
CE2	25
CM1	25
CM2	22
Ulis	12
	=136

ouverture **6^{ème} classe ordinaire** à la rentrée 2022/2023

moyenne par classe :
élèves/classe (avec Ulis) – 22,7
élèves/classe (hors Ulis) – 20,7

(sans ouverture de la 6^{ème} classe)
élèves/classe (avec Ulis) – 27,2
élèves/classe (hors Ulis) – 24,8

La carte scolaire du 10 février 2022 a arrêté l'implantation d'une 6^{ème} classe ordinaire à l'école Léon Blum. Depuis la rentrée 2020, et progressivement jusqu'à la rentrée 2022, les effectifs des classes accueillant des GS, CP, CE1 hors éducation prioritaire, seront réduits pour atteindre au maximum 24 élèves par classe (inclusion Ulis comprise).

Avec le départ de 13 CM2 au collège et la prévision d'arrivée de 33 GS en CP, l'ouverture de la 6^{ème} classe ordinaire va permettre de réduire les effectifs en CP et CE1 afin d'assurer l'enseignement et la maîtrise des savoirs fondamentaux souhaités par le ministère de l'Education Nationale.

Inscription/Admission à l'école pour la rentrée 2022/2023 :

* **Inscription scolaire** pour les futurs CP et les nouveaux arrivants à faire au Guichet Famille du Château de Longvic (rue Aristide Briand) à la Passerelle du **lundi 7 au vendredi 18 mars de 9h à 12h et de 14h à 17h**. Le Guichet famille vous délivre une fiche d'inscription qui est à transmettre à l'école lors de l'admission

Les dossiers de demande de dérogation sont à retirer au Guichet famille ou disponibles en téléchargement sur le site de la ville.

* **Admission scolaire** à faire auprès de la directrice de l'école sur rendez-vous :
jeudi 24 mars – jeudi 7 avril – jeudi 14 avril

ou simplement en envoyant les pièces demandées au mail de l'école (0211640U@ac-dijon.f) ou en les déposant dans la boîte aux lettres de l'école

Pièces à fournir : fiche Inscription mairie, carnet de vaccinations (DT Polio uniquement), fiche Admission complétée (transmise aux GS de Freinet) et pour les nouveaux arrivants, du certificat de radiation de l'ancienne école à demander au directeur de l'école actuelle

☞ Comme indiqué dans la note d'information admission transmise aux familles de GS, la phase admission est cette année essentiellement administrative. Les parents des futurs CP seront réunis d'ici la fin de l'année, une fois les classes constituées, une fois le nouvel enseignant nommé, une fois l'organisation des classes de CP arrêtée.

Les CP seront partagés sur 2 sites : des CP sur l'école Freinet et des CP sur l'école Valentin. Cette organisation est provisoire durant les travaux. La classe de CP de Freinet, son enseignant sont rattachés à l'école élémentaire Léon Blum.

Comme tous les ans, l'organisation des classes est arrêtée par le conseil des maîtres. La constitution des classes est réfléchi pédagogiquement afin qu'elle soit la plus propice aux apprentissages de tous les enfants en prenant en compte les élèves avec des besoins scolaires particuliers.

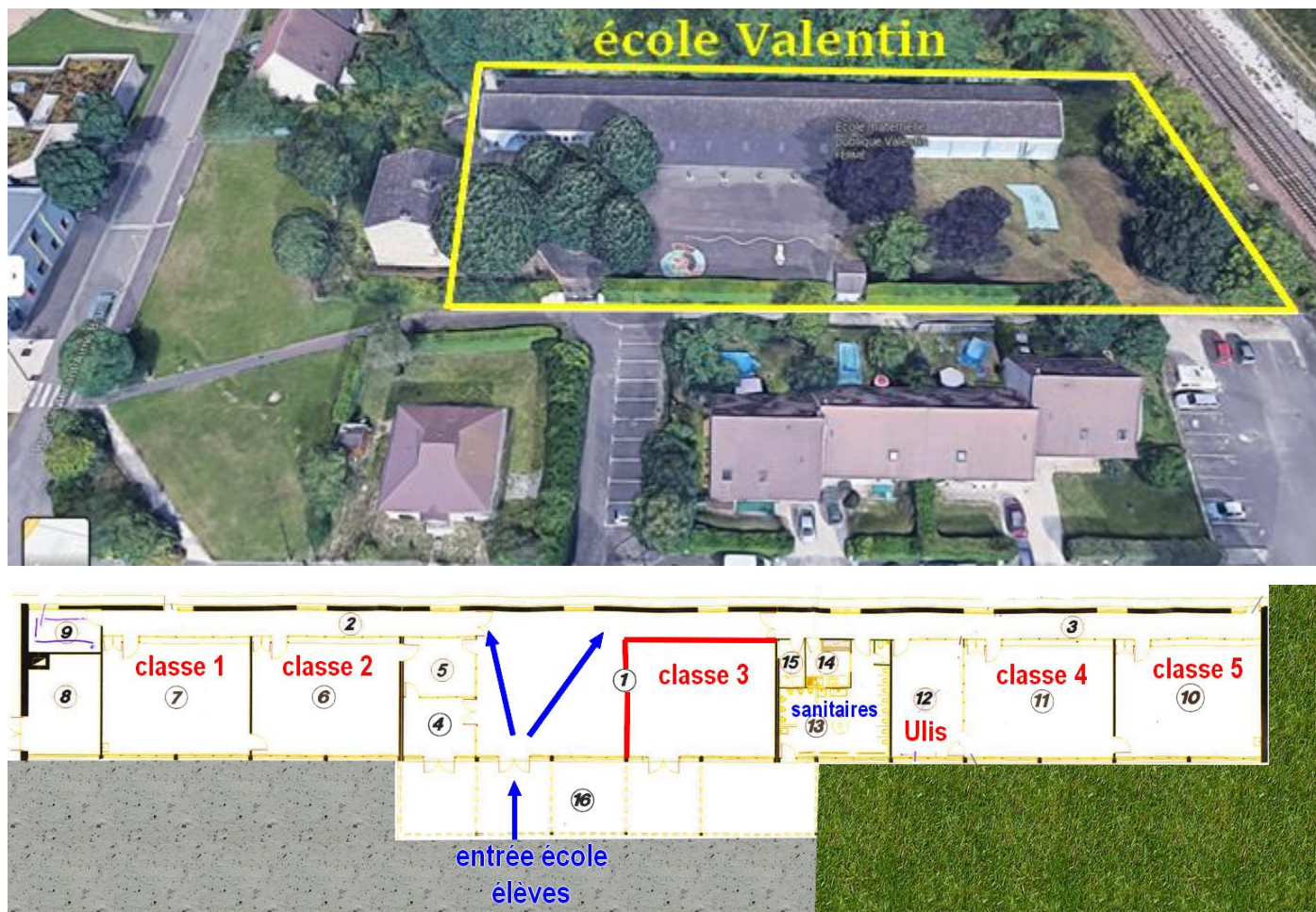
Comme tous les ans, la constitution des classes sera donnée lors de l'appel de la rentrée scolaire. Cela permet de pouvoir modifier l'organisation si besoin en cas d'arrivée ou départ d'élèves durant les grandes vacances. **En revanche, pour les élèves de CP qui seront répartis sur 2 sites**, les familles seront informées avant la fin d'année scolaire. Certains parents ont indiqué leur souhait de site géographique pour leur enfant de CP. Ces souhaits sont entendus mais les besoins pédagogiques resteront le premier critère d'organisation des classes.

2. réhabilitation de l'école Léon Blum

Lors du 1^{er} conseil d'école, M. Gonçalves a informé de l'accord de la préfecture pour l'utilisation des anciens locaux de l'école Valentin pour accueillir les classes de l'école Léon Blum lors des travaux de réhabilitation.

Le site Valentin est actuellement en cours de travaux afin de pouvoir accueillir 5 classes ordinaires et le dispositif Ulis (création d'une 5^{ème} classe dans la salle de motricité, installation de sanitaires dans la cour de l'école 8/10m², des clôtures le long de la voie ferrée... différents points sécurité établis lors de la visite avec l'assistante de prévention de l'Education Nationale sur Grand Dijon)

Ecole élémentaire Léon Blum (site Valentin)



Éléments d'informations sur la réhabilitation :

- Le cabinet d'architecte retenu pour la réhabilitation est le cabinet GODARD & ROUSSEL
- Les phases de travaux : restauration (permis de construire déposé – début des travaux en juillet 2022 pour une livraison au 1^{er} trimestre 2023, avec une mise en service autour des vacances de printemps 2023) et phase de réhabilitation de l'école (le permis de construire n'est pas encore délivré)
- L'école Valentin est en cours d'aménagement pour accueillir 5 classes ordinaires et le dispositif Ulis, la maternelle Freinet devra aussi se réorganiser pour accueillir la 6^{ème} classe ordinaire. La solution pour accueillir la 6^{ème} classe ordinaire au sein du site maternelle a été présentée par l'inspection et la mairie aux directrices d'écoles. Elles se sont montrées favorables à cette organisation, permettant d'enrichir la liaison maternelle/élémentaire.
- La municipalité pourrait organiser en fin d'année scolaire des temps d'ouverture des locaux de Valentin pour que les familles qui le souhaitent, en fassent la visite. Les locaux ne seront pas encore aménagés, il s'agira de découvrir le site, les abords et les espaces.

Les points en cours d'organisation par la municipalité :

- Horaires : réflexion de modifier les horaires de l'école maternelle à titre dérogatoire afin de laisser une plus grande amplitude pour faciliter le déplacement entre la maternelle et l'élémentaire.
- Communication : la municipalité réfléchit à la réalisation d'une plaquette d'informations pour informer de toutes les modifications et de la nouvelle organisation à prendre en compte à la rentrée scolaire 2022.
- Périscolaire :

matin/soir	L'espace de loisirs ELF va fonctionner jusqu'en mars/avril 2023 * réflexion sur un transport entre ELF et le site Valentin * réflexion sur un accueil de loisirs sur le site du Phare pour les élèves du site Valentin
midi	* réflexion sur le repas pris sur l'école Carraz pour les élèves du site Valentin qui pourront s'y rendre à pied. * réflexion sur un transport pour les familles non véhiculées

3. évaluation d'école à titre expérimental

Dans le cadre de la loi pour une Ecole de la confiance (2019), le CEE est créé (conseil d'évaluation de l'école). Il inclut la mise en place d'évaluations des établissements scolaires à l'échelle nationale. Des évaluations d'établissement du second degré ont déjà été mises en place. Sur l'année scolaire 2021/2022, plusieurs établissements du 1^{er} degré participent à titre expérimental à cette évaluation afin qu'elle soit déployée pour la rentrée 2022 à l'échelle nationale.

L'école élémentaire Léon Blum et la maternelle Freinet font partie de cette expérimentation qui a pour vocation d'améliorer le projet d'école, en y associant les partenaires. L'évaluation est positive et spécifiques aux écoles, l'évaluation n'est pas là pour cibler les personnes. Elles visent à marquer les points forts et les marges de progrès avec des actions à développer au sein des écoles.

L'évaluation se déroule en 2 étapes :

1. auto-évaluation (avec enquêtes en ligne, groupes de travail) → le rapport d'auto-évaluation est à finaliser pour le 8 avril

Afin d'associer les élèves à l'évaluation en plus des questionnaires en ligne, les élèves ont été réunis par multi-niveaux l'après-midi du 25 mars afin de renseigner 4 questionnaires et d'enrichir l'évaluation d'école.

4 thématiques sur l'auto-évaluation et les groupes de travail :

- les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement
- la vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire
- les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école
- l'école dans son environnement institutionnel et partenarial

2. évaluation externe avec un groupes d'évaluateur → 9 et 10 mai : les évaluateurs viendront dans les classes, mèneront des entretiens avec le personnel de l'école mais également avec les partenaires.

Restitution de l'évaluation :

- aux équipes enseignantes : 12 mai (17h)
- aux partenaires : 20 mai (17h)

4. projets pédagogiques

Français :

- vendredi 1^{er} avril, les classes accueilleront un auteur de BD, dans le cadre des rencontres de la BD de Longvic : Julien Flamand pour les CP et CE1 – Tatiana Domas pour les CE1/CE2, CE2/CM1, CM1/CM2
- 1, 2, 3 albums pour la classe des CM1/CM2 avec la médiathèque

EPS :

- reprises des 3 séances pour chaque classe pour l'initiation à la balle ovale, avec les intervenants du Stade Dijonnais
- EPS avec intervenants municipaux : les cycles prévus ont été adaptés en raison du protocole sanitaire

- fin du cycle piscine pour les CM1/CM2, la reprise avec ces 2 dernières séances a permis à la majorité des élèves de valider le Savoir Nager

Education musicale :

- intervention de Mireille, musicienne intervenante du conservatoire, dans les classes des CE1 – CE1/CE2 – CE2/CM1
- spectacle JMF Boom Boom Kids au théâtre des Feuillants pour l'ensemble de l'école en décembre

Sciences :

- classe des CP : 3^{ème} séance d'intervention avec Latitude 21, le 11 avril pour terminer le travail sur les coins nature dans la cour de l'école
- classe des CE1/CE2 : projet avec Forestier du monde, en lien avec la municipalité de Longvic
- classe des CE1/CE2 : 3 interventions avec Latitude 21, avec un ornithologue (la 3^{ème} séance se déroulera en juin pour observer les oiseaux sur le terrain)

Histoire/Histoire des arts :

- CE1/CE2 et CE2/CM1 : école et cinéma (il y reste une 3^{ème} séance)
- CM1/CM2 : découverte de bâtiments du centre-ville de Dijon en 2 ateliers avec l'architecte de l'association ICOVIL : le Moyen-Age et la Renaissance

Géographie :

- classe CE2/CM1 : Intervention avec Latitude 21 sur le thème des habitants d'ici et d'ailleurs, en lien avec la géographie (en période 2)

Festivité :

- Spectacle de Noël à l'espace Jean Bouhey pour les classes du CP au CM1

5. bilan financier de la coopérative scolaire

arrêté des comptes au 16/11/21 : + 4394,73€			
entrée		sortie	
bénéfice photo de classe	+ 359,90€	facture Minoterie	- 110€
subvention arbre de Noël	+ 166€	facture spectacle Noël Prisme Rond	- 150€
participation famille JMF, cinéma	+ 218,50€	facture JMF	- 375€
		facture cinéma (2 classes)	- 112,50€
sous total	+ 744,40€	sous total	- 747,50€
arrêté des comptes au 29/03/22 : + 4391,63€			

La séance est levée à 19h05.

La présidente, Mme Antemi Sophie, directrice de l'école	La secrétaire, Mme Fournernet, représentante des parents d'élèves au conseil d'école
---	--